

IMPORTANT

L'imprimé **Attestation de Cessation de Cotisation (ACC)** est à utiliser uniquement :

- si la carrière de votre agent ne peut être mise à jour sur le service dématérialisé **E- M@j**
- ou**
- à la demande du gestionnaire Ircantec

➤ Dans quels cas utiliser l'imprimé ACC papier

- la carrière de l'agent est transférée de l'Ircantec vers un autre régime de retraite
- une demande de retraite a été enregistrée à l'Ircantec
- votre agent est identifié sous un autre numéro de Sécurité sociale
- vous êtes un nouvel employeur pour cet agent
- vous n'avez pas accès en modification sur votre espace personnalisé

➤ Pour tous les autres cas, utilisez exclusivement nos services en ligne

Sur votre espace personnalisé, rubrique « **consultation et mise à jour de la carrière Ircantec E-M@j** ».

Plus rapide et plus simple, ce service vous permet :

- de créer, modifier ou annuler des assiettes ou des périodes d'activité et d'arrêt de travail (maladie, maternité...)
- d'établir une attestation de cessation de cotisations
- de visualiser et d'imprimer le relevé de carrière de vos agents
- de corriger les anomalies

Accédez dès maintenant au service **E-M@j** en vous connectant à [votre espace personnalisé](#)

Si vous rencontrez des problèmes techniques de connexion à votre espace personnalisé, je vous invite à contacter le 02 41 05 25 70 du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Toute régularisation d'une période d'activité peut entraîner une incidence financière.

Pour vous aider, consultez [le guide utilisateur E-M@j](#)

Téléchargez l'imprimé [ACC](#)